



La page d'info FSU
Numéro spécial – 2018



Rendre tout plus facile !

Edition spéciale

Elections Professionnelles Conseil Départemental 92

29 Nov - 6 Déc 2018

POUR
LES NULS

Apprenez à VOTER :

- * Pour qui ?
- * Pourquoi ?
- * Quand et comment ?
- * Quels sont les enjeux ?



POUR QUI JE VOTE ?

POUR MOI !

**POUR ÉLIRE MES REPRÉSENTANTS FSU AU CD92 !
J'EN CONNAIS PEUT-ÊTRE ? EN VOICI UN ÉCHANTILLON**



VOUS NOUS AVIEZ DÉJÀ FAIT CONFIANCE EN 2014



+ DE 60

**CANDIDATS
FSU**

POUR VOUS REPRÉSENTER

Membres CHSCT : Olivier Righi, Stéphane Goducheu
Membres du Bureau : Sophie Flochel, Catherine Bouhabel
Elus CT : Véronique Launay, Martine Ruby, Eric Dupuy, Muriel Udrzal

**Je vote, c'est mon droit,
titulaires, contractuels,
syndiqués ou non syndiqués**

JE VOTE FSU

POUR QUOI JE VOTE ?

Pour désigner mes représentants du syndicat **FSU** qui siégeront en mon nom et pour quatre ans, dans les différentes instances et commissions.

Je vote si je suis fonctionnaire

- ■ ■ ► Pour être représenté au CT et au CHSCT.
- ■ ■ ► Pour être représenté à la CAP.

Je vote si je suis contractuel

- ■ ■ ► Pour être représenté au CT et au CHSCT.
- ■ ■ ► Pour être représenté à la CCP.

Je vote si je suis fonctionnaire ou contractuel

- ■ ■ ► Pour être représenté dans les différentes commissions (crèche, logement, prêts, formation, menus, SPOS).

CT ? Comite Technique

Organisation, fonctionnement des services, mes conditions de travail, formations.

CHSCT ? Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail

découle du CT: protection de la santé, de la sécurité, amélioration de mes conditions de travail et prévention des risques psychosociaux.

CAP ? Commission Administrative Paritaire (agents titulaires)

Déroulement de ma carrière, refus de temps partiel, de détachement, révision de l'entretien d'évaluation, mutation, promotion, mobilité...

CCP ? Commission Consultative Paritaire (agents non titulaires)

Licenciement, sanction disciplinaire, refus de télétravail, de temps partiel...



QUAND ET COMMENT JE VOTE ?

Je vote du **29 novembre au 6 décembre 2018**. Selon ma situation administrative, je vote pour la liste **FSU** CT, CAP ou CCP.

2 modalités de vote :

■ ■ ■ ► soit par voie électronique sur Internet depuis mon poste informatique de travail ou à la maison, mon smartphone...

■ ■ ■ ► soit par correspondance.

Pour cela, je surveille mon courrier ! Dans l'envoi, je trouve tout le matériel de vote, ainsi que la notice explicative.

La première page m'indique mon identifiant et mon mot de passe pour effectuer le vote par Internet. Une fois connecté, je suis les explications et je vote **FSU**.

Si je décide de voter par correspondance, je me reporte donc sur la deuxième page de la notice et j'utilise les documents de vote **FSU**.



Durcissement de la grève de la Poste dans le 92



J'anticipe en votant pour la **FSU** dès le **29 novembre**, à partir de 8 heures, sur le site Internet de la plateforme de vote. Cette méthode est à privilégier car plus **rapide**.

Si je ne comprends pas, j'ai un problème...

QUELS SONT LES ENJEUX ?

À l'heure où nos emplois, nos retraites, nos salaires sont attaqués de toutes parts et que nos services publics territoriaux sont remis en cause :

JE NE DOIS PAS M'ABSTENIR DE VOTER !



SYNDICAT FSU Territoriale SNUTER 92-Hôtel du département ARENA
57, rue des Longues-Raies - **Bureau 667**-92000 Nanterre
☎ 01 41 91 26 66 ou 67 ✉ fsuterritorialesnuter@hauts-de-seine.fr